

Introduction :

Afin de pratiquer de façon autonome dans des voies d'une longueur, en falaise hors secteur d'initiation, il est nécessaire d'acquérir un certain nombre de compétences en plus de celles déjà contenues dans la fiche n°1 qui doivent être maîtrisées et considérées comme un pré-requis.

Les comportements sécuritaires sont inchangés mais revêtent un caractère encore plus obligatoire (port du casque, concentration, anticipation, etc.).

Certaines compétences déjà mises en œuvre dans les voies les plus hautes du Nautil devront être développées par la pratique. Elles sont repérées par un ■

Les autres sont essentiellement techniques et reprises dans la description du module sécurité du passeport « bleu » de la FFME (gestion de l'effort, lecture du cheminement de la voie, utilisation des PME, etc.).

Compétences à acquérir :

Elles sont différentes selon qu'on est grimpeur ou assureur, elles sont donc présentées de façon séparée afin de bien préciser le rôle de chacun.

Ne pouvant pas s'acquérir à la salle du Nautil, elles devront l'être en site d'initiation sur des falaises offrant la possibilité d'accéder aux relais sommitaux par le haut. Elles sont repérées par un ■

Description des compétences :

Les compétences nouvelles communes au grimpeur et à l'assureur sont principalement relatives à l'environnement (respect des zones de nidification, zones de chute de pierres, etc.).

En situation de grimpeur :

- Je sais lire la voie, en cerner la difficulté et identifier les pas durs et les points de repos.
- Je sais utiliser les positions de moindre effort (PME) pour récupérer.
- Je sais gérer mon rythme de grimpe pour accroître mon efficacité.
- Je sais installer un relais sur 2 points reliés⁽²⁾.
- Je communique avec mon assureur⁽²⁾.
- Je sais installer un rappel⁽²⁾ et rappeler ma corde⁽²⁾.
- Je sais confectionner un autobloquant⁽²⁾ ⁽³⁾ et descendre en rappel autoassuré⁽²⁾.
- Je sais réaliser une manœuvre de réchappe⁽²⁾ dans une voie déversante ou surplombante.

En situation d'assureur :

- Je sais assurer mon partenaire « par le haut⁽²⁾ ».
- Je sais anticiper une chute, une demande de mou.
- Je sais assurer un rappel par le bas⁽²⁾.

(1) : Une falaise est dite « sportive » lorsqu'elle est équipée à demeure de points de protection (ancrages) et de relais sommitaux permettant la mise en place d'une moulinette ou d'un rappel pour la descente. Les points de protection étant plus espacés que dans les secteurs « école » ou d' « initiation », ces voies impliquent un engagement plus important.

(2) : Fait l'objet d'une fiche technique.

(3) : Prévoir un morceau de cordelette dynamique (souple) soit de 1,60m de long en 6mm de diamètre soit de 1,70m de long en 7 mm de diamètre et un second soit de 2,4m de long en 6mm de diamètre soit de 2,5m de long en 7mm de diamètre. Respecter les diamètres : mini de 6mm et maxi de 7mm.